

M. Hervé Féron attire l'attention de Mme la Ministre de la Culture et de la Communication sur la situation économique du groupe Radio France. A l'heure actuelle, Radio France négocie son nouveau contrat d'objectifs et de moyens, qui devrait être conclu d'ici le mois d'avril, déterminant les ressources du groupe pour les années à venir. Par ailleurs, la Cour des Comptes devrait prochainement publier un rapport sur la gestion de Radio France au cours des années passées, dans lequel elle devrait notamment évoquer les coûts du chantier de rénovation de la Maison de la radio, un chantier entamé en 2009 pour un montant de plus de 350 millions d'euros. Dans ce contexte sans précédent – Radio France a adopté en janvier dernier un budget déficitaire de 21,3 millions d'euros ! - la direction du groupe a annoncé travailler sur un plan de départs volontaires de deux cents à trois cents salariés seniors, de façon à économiser jusqu'à 24 millions d'euros de masse salariale d'ici à 2019. Ces chiffres, annoncés pendant une réunion extraordinaire du comité d'entreprise, ont été officiellement confirmés par la direction de Radio France mardi 24 janvier, et suscitent légitimement des inquiétudes chez les salariés du groupe. Jeudi 19 mars dernier, la quasi-intégralité des syndicats de Radio France a donc appelé à une grève illimitée, reconduite de jour en jour à l'heure de la rédaction de cette question écrite. M. Hervé Féron estime donc légitime l'exercice par les syndicats d'un droit d'alerte sur la situation économique de Radio France. Il observe ainsi avec satisfaction la vigilance dont Mme la Ministre fait preuve quant aux propositions faites par le Président du groupe, M. Mathieu Gallet ; en effet, ces dernières ne semblent pour le moment pas satisfaisantes pour garantir un retour à l'équilibre des finances du groupe et un traitement digne et équitable des salariés. Dans un contexte où manifestement des dépenses inconsidérées ont été engagées, il n'est pas juste que les salariés doivent en payer le prix. Il attire l'attention de Mme la Ministre sur la nécessité pour l'Etat de continuer à remplir son rôle d'arbitre, de façon à maintenir le dialogue entre l'entreprise et les syndicats. Par ailleurs, il souhaite connaître l'issue du rendez-vous, mercredi 25 mars, de Mme la Ministre avec M. Mathieu Gallet, au cours duquel ce dernier devait formellement lui remettre un projet stratégique finalisé. Enfin, il interroge Mme la Ministre sur l'opportunité d'une éventuelle intervention de l'Etat, de façon à garantir les ressources futures du groupe, mises à mal par le financement des travaux de rénovation de la Maison de la radio.